



## Communiqué de presse

Amiens, le 2 décembre 2020

### HALTE AVAL ESIEE QUAI DE LA SOMME - AMIENS

#### Le contexte

Dans le cadre du projet Vallée de Somme Vallée Idéale, le Conseil départemental de la Somme réalise actuellement l'aménagement d'une nouvelle halte fluviale à l'aval de l'école ingénieurs ESIEE, quai de la Somme, à Amiens.

Amiens, Ville de Jules Verne, est au cœur du parcours qui irrigue toute la vallée de la Somme, de Saint Quentin dans l'Aisne à Saint Quentin en Tourmont, en baie de Somme. L'objectif du Département, dans le cadre de son projet « Vallée de Somme, une vallée idéale » est donc de valoriser Amiens en tant qu'escale prioritaire en offrant notamment un « haut niveau de services » à l'ensemble des usagers, qu'ils soient terrestres ou sur la voie d'eau.

Pour les plaisanciers, le canal de la Somme constitue « le canal du midi du Nord ». Il est très attractif mais il manque, notamment à Amiens, de lieux de stationnement équipés, sécurisés et proches du centre ville. Pour le territoire, accueillir davantage de bateaux sur le canal c'est en garantir la pérennité mais aussi participer à l'animation de la voie d'eau et des villes et villages traversés ; la présence de l'eau est un atout considérable qu'il nous faut valoriser. C'est un facteur d'attractivité considérable. C'est la raison pour laquelle une vague d'investissements est en cours pour développer notre capacité à accueillir les bateaux : à Amiens (port aval, quai de la Somme), à Ailly-sur-Somme, à Pont Rémy ... Au port aval, ces aménagements sont réalisés en partenariat avec la Métropole qui contribue aux aménagements via l'amenée des réseaux, en utilisant pour ce faire les financements issus de la taxe de séjour.

A Amiens, d'autres investissements réalisés par la SEM Amiens Aménagement, sont en cours, comme la création de la passerelle Nisso Pelossof pour relier directement la gare au chemin de halage et au site des Hortillonnages ; le Département y consacre 350 000 €.

Enfin d'autres projets sont aussi envisagés par le Département dès 2021 : étude en vue de créer un véritable port, installation d'autres relais nautiques le long du parc Saint Pierre, valorisation de la véloroute nationale V 32 qui relie Paris à Lille via Amiens et Arras par un aménagement de la coulée verte...

## Détails de l'aménagement de la halte au Quai de la Somme

Les travaux au quai de la Somme consistent à installer 3 pontons de 24 mètres chacun.

Chaque ponton est relié à la berge par deux bracons et une passerelle. Chaque bracon et chaque passerelle sont accrochés à des pieux implantés dans la berge. Cela représente 12 pieux au total de 6 mètres de long chacun.

Devant chaque passerelle, un quai sera réalisé et habillé de pavés. L'aménagement est complété par 3 bornes de distribution d'eau et d'électricité (une pour chaque ponton).

Les travaux pour amener les réseaux d'eau et d'électricité seront réalisés par Amiens Métropole.

Les travaux ont démarré le mercredi 18 novembre pour une durée de 1 mois.

Les travaux sont estimés à 233 500,00 € TTC. Ils sont susceptibles de bénéficier d'une aide de la Région Hauts de France (dossier en cours d'instruction).

### Avancement des travaux à la date au 26/11 :

- 12 pieux implantés ;
- 3 pontons posés (3ème ponton posé aujourd'hui) y compris bracons et passerelles.

### Reste à effectuer :

- réalisation de la tranchée pour les réseaux ;
- pose des fourreaux ;
- pose des bornes ;
- réalisation des quais en pavés.

#### Contact presse :

Éloïse Devred  
03 22 71 81 33  
06 11 46 81 18  
e.devred@somme.fr